

**Extrait du registre des délibérations du  
conseil municipal de la commune de  
LA BATHIE**  
Séance du 02 juin 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

|  |
|--|
| <b>Date de la convocation :</b><br>26 mai 2023<br><b>Date d'affichage : 26 mai 2023</b>  |
| Nombre de membres afférents<br>au Conseil : <b>19</b><br>Nombre de membres<br>en exercice : <b>16</b><br>Nombre de membres présents : <b>11</b><br>Nombre de votants : <b>14</b> |
| <b>OBJET : Convention de<br/>partenariat 2023 avec la FACIM<br/>et l'Office de tourisme du pays<br/>d'Albertville : visites estivales<br/>de la centrale EDF</b>                 |

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 02 juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

**Présents :** Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.

MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Frédéric BUENO, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Pascal PESCHOT, Damien SANTON.

**Absents :** Mmes Justine FECHOZ (procuration à Mme Monique ROSSET-LANCHET), Armelle MOLINAS (procuration à M Damien SANTON), Corinne PAYOT, Élodie PIDDAT. M. Frédéric MOLINAS (procuration à M. Olivier JÉZÉQUEL

*Madame Joëlle BANDIERA a été élue secrétaire de séance.*

En 2023, la Fondation FACIM organise à nouveau en partenariat avec la mairie de La Bâthie et la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville, des visites de découverte de la centrale hydroélectrique EDF de La Bâthie à destination du public.

En effet, après deux années sans visite en 2020 et 2021, et un été 2022 avec des visites à groupes de taille réduite, EDF ouvre à nouveau les portes de la centrale. Pour 2023, il est proposé de doubler le nombre de visites.

Afin de fixer les conditions d'organisation de ces visites de découverte, une convention de partenariat a été établie sur les bases suivantes :

Conditions de déroulement :

- 18 visites de la centrale tous les lundis et les mercredis, du 03 juillet au 30 août 2023
- Durée 1h30, de 10H à 11H30
- Tarif 8 € (adultes et enfants de plus de 12 ans)
- Groupes de 7 à 12 personnes maximum – Visite accessible au public à mobilité réduite
- Interdit aux enfants de – 12 ans.

Volet financier :

- Facturation par la FACIM à la mairie des prestations des guides-conférenciers pour 106.40 € nets par visite soit un prévisionnel de 1915.20 € ;
- Les recettes de billetterie encaissées par la Maison du Tourisme seront rétrocédées à la commune de La Bâthie moins une commission de 6 % au bénéfice de la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal :*

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat avec la Fondation FACIM et la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville pour l'année 2023 dans les conditions indiquées précédemment.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 14

**VOTE POUR : 14**

**VOTE CONTRE : 0**

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

**Le Maire**  
**Monique ROSSET-LANCHET**

